

Le p'tit Moisvillais

N°4 : Avril 2021



Le Mot du Maire,

Comme bon nombre de maire je pourrai tirer à boulet rouge sur le gouvernement et nos député(es) mais je n'en ferai rien même si ce n'est pas l'envie qui me manque ...

En cette période troublée, Moisville, avec l'aide d'Evreux Portes de Normandie, s'engage pour la vaccination, qui est pour moi la seule solution afin de retrouver un semblant de vie sociale.

Nos aînés de plus de 75 ans, qui le souhaitent, seront vaccinés dans le médico bus le 26 avril et le 25 mai. Le bus sera présent sur Moisville de 10H00 à 16H00.

Mais il faudrait élargir et vacciner un maximum de personnes rapidement.

La liste des personnes de +70 ans a été envoyée au centre de vaccination de Saint André, ces personnes seront contactées rapidement.

La liste des personnes de plus de 60 ans et des personnes qui travaillent au contact des enfants sera transmise le 15 avril au centre de vaccination de St André.

Concernant les élections départementales et régionales, vous avez jusqu'au 7 mai pour vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter les 13 et 20 juin 2021. Ayant 2 scrutins en parallèle, nous allons devoir faire appel à des volontaires pour nous aider à tenir les bureaux de vote. Si cela vous intéresse, merci de vous faire connaître en mairie.

Cette année le conseil a voté un Budget Prévisionnel en fonctionnement en baisse de 6 % par rapport à 2020.

==>Budget prévisionnel en fonctionnement est de **187 099,31€**

Le Budget Prévisionnel d'investissement connaît une forte augmentation pour faire face aux travaux de l'église. Grâce à un arrêté du Préfet de Région, nous avons obtenu le droit d'être subventionné au-delà des 80% réglementaires. Les travaux s'élèvent à 429 500€ HT et nous sommes subventionnés à hauteur de 394 000€.

==>Budget prévisionnel d'investissement est de **554 908,66 €**

Le conseil a choisi de ne pas augmenter les impôts communaux en 2021 !!!



Christophe Alory

Changement de déchetterie :

Comme déjà annoncé lors d'un message précédent, les habitants de Moisville n'auront plus accès à la déchetterie de la Madeleine de Nonancourt à partir du 1 mai (date à confirmer mais il vaut mieux se préparer).

Les habitants du sud de l'Eure devront se rendre à la déchetterie de Saint André de l'Eure. Une nouvelle déchetterie va voir le jour sur St André courant 2021.

Pour y accéder, vous devez avoir la carte SPIE. Cette carte se demande en ligne auprès d'EPN <https://spi.epn-agglo.fr> ou à la mairie.

En parallèle, un nouveau service va voir le jour sur Moisville **à titre expérimental**, une déchetterie mobile passera sur notre village. Dans l'année, cette déchetterie mobile sera présente 3 fois sur Moisville. Aussi, les habitants pourront aller sur Marcilly, Droisy ou Chavigny lorsque la déchetterie sera sur ces villages. Un planning vous sera distribué rapidement et une communication aura lieu sur le sujet courant avril.

Le passage des encombrants est maintenu.

Avec Marcilly la Campagne, Droisy, et Acon nous cherchons un endroit afin de créer un éco point qui vous permettra de déposer tous les jours vos déchets verts.

Eclairage public

Nous avons investi dans de nouvelles horloges astronomiques pour gérer l'éclairage public de notre village.

Ce changement de matériel permettra d'avoir enfin un éclairage homogène sur le village, de faire environ 10 % d'économie et de définir des plages d'éclairage plus précises. Le conseil municipal a décidé pour une expérimentation d'un an, la programmation suivante :

- Eclairage tous les samedis soir jusqu'à minuit,
- Eclairage toute la nuit pour les nuits du 13 au 14 juillet, la nuit de Noël et la nuit du nouvel an,
- Coupure de l'éclairage public du 15 mai au 15 août (sauf les samedis),
- Allumage de l'éclairage public dès 6H00 du 16 août au 14 mai,
- Coupure de l'éclairage public à 22H15 du 16 août au 14 mai.

Nous allons aussi travailler sur l'éclairage extérieur de l'église et essayer de trouver un éclairage plus économe en énergie.

Arrivée du printemps et de l'été :

Nous comptons sur chacun de vous pour entretenir vos bordures de trottoir et tailler les haies. Grâce à tous, nous aurons un beau village, agréable à traverser et à y vivre.

Travaux en régie :

L'équipe municipale avec l'aide d'habitants de Moisville, a planté une haie le long de l'exutoire auprès de la mairie.

Un banc, une jardinière et une boîte à livres sont installés en face de la mairie.

Nous envisageons de repeindre les lisses autour de la mairie Je ferai appel aux volontaires pour nous aider ... à vos pincesaux 😊



Fibres :

Les travaux avancent bien sur Moisville et j'espère pouvoir vous communiquer rapidement une date d'ouverture pour souscrire un abonnement . Les travaux sont pour le moment à l'arrêt car il manque quelques poteaux sur Marcilly la campagne 😞

Dalle funéraire, statue, ou gisant ?

Comment définir la sculpture en pierre de Roger de Bières présente dans le cœur de l'église ? Certains racontent, avoir entendu dire, qu'elle aurait été en position debout à gauche du chœur ? D'autres, plus connaisseurs affirment que non, c'est un gisant et par définition : c'est couché. Pourtant elle est à l'emplacement où nous la voyons aujourd'hui que depuis 1911.



Louis Régnier (1865-1923). Historien et archéologue à Évreux. - Membre de la Société libre d'agriculture, sciences, arts de l'Eure, écrit dans : L'ALBUM ARTISTIQUE ET ARCHEOLOGIQUE de la SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DU DÉPARTEMENT DE 'EURE : « Au mois de mai 1901, je visitais l'église de MOISVILLE, canton de DAMVILLE, arrondissement d'EVREUX, accompagné d'un ami. Nous y trouvâmes une sculpture dont je pris le croquis et la description. C'était une dalle avec statue de gisant, le tout placé debout contre la muraille, au nord du chœur, et abritée sous une sorte de toiture de pierre à deux versants. Cette disposition remontait à une époque déjà ancienne et avait été visiblement la cause de l'agencement bizarre des boiseries ». La dépose des lambris en octobre 2020 a révélé son emplacement, photo ci-contre.

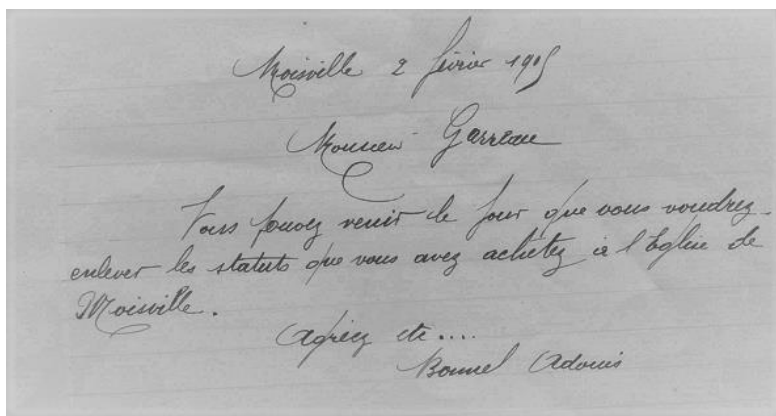


Dans l'édition de 1907 il est écrit : Cette statue que M REGNIER a vu encore en place en 1901, dans l'église de MOISVILLE ne s'y trouve plus. Elle a été aliénée

dans des conditions scandaleuses, qui mériteraient d'alerter les pouvoirs publics. (Elle avait été vendue à un antiquaire d'EVREUX de la rue Chartraine, Mr GARRAU)

Extrait de la déposition de Mr GARRAU :

Au début 1905 j'ai appris par Mr DANOIS cafetier dans cette localité qu'une statue ancienne, qui faisait peur à tout le monde, disait-il, se trouvait dans un coin de l'église. Accompagné de Mr BONNEL Adonis je suis allé voir cette statue, c'était un monument funéraire placé debout devant la muraille et dissimulé par une boiserie. Il fallait pour le voir, ouvrir une porte, on ne voyait qu'une partie du monument. Elle était en somme dans un réduit où se trouvait les outils du fossoyeur



Moisville 2 février 1905
Nouvel Garreau
Fais savoir venir le jour que vous voudrez enlever les statues que vous avez achetées à l'église de Moisville.
Adieu etc...
Bonnel Adonis

Avec l'accord du maire et du curé, Mr GARRAU achète la statue pour 200 francs, prend en charge les frais de descellement, le replâtrage du mur et le transport pour un coût de 350 francs et revend au mois de mars de la même année la statue à Mr COBLENTZ antiquaire aux ANDELYS pour 4 000 francs. Ce dernier envoie des reproductions photographiques de la statue à de riches collectionneurs et en demande 25 000 francs.

Suite aux révélations de Louis REGNIER en 1907 la préfecture demande des explications au maire. L'ancien maire qui avait conclu la vente étant décédé, la nouvelle municipalité revendique la propriété de la statue au nom de la commune

Par jugement le 16 mai 1907 le tribunal d'EVREUX déclare, que : La vente de la statue en question, immeuble par destination, faisant partie du domaine public communal est nulle. La statue doit être restituée et réintégrée dans l'église sous contrainte de 25 000 francs, pour Mr GARRAU ;

Le 21 juillet 1911 Mr Jules GOY maire de MOISVILLE apprend que Mr CHARPENTIER camionneur aux ANDELYS est à environ 8 kms et doit arriver vers 14 h00 pour y déposer la statue dans un endroit quelconque de l'église. Mr Jules GOY ne l'entend pas de cette oreille et exige qu'une personne des Beaux-Arts soit présente au déchargement. Mr GARRAU arrivé à son tour pensant aux dépenses qu'elles lui avaient coûtées, à sa condamnation à régler les frais du procès, et aux 25 000 francs qu'elle risquait de lui coûter encore ne put rien changer ; il fit appel à un huissier de justice d'EVREUX Mr Arthur GOMEL. Ce n'est que le lendemain qu'un accord fut trouvé et, plutôt que de la remettre en place où elle avait été prise avec les difficultés à surmonter, de modification des boiseries, maçonnerie ..., il est décidé de la placer sur un socle dans le chœur.

Après un peu plus de six ans de cavale le Chevalier Roger de BIERES est de retour à MOISVILLE avec toujours sa part de mystère. Il est classé au titre « objets des monuments historiques » par protection juridique et par arrêté du 25 septembre 1911.

Projet épicerie ambulante.

Une habitante de la commune d' Acon souhaite ouvrir une épicerie ambulante .Le projet de cette personne à pour but de réinstaurer un service de proximité mais aussi un lien social grâce aux tournées prévues dans les villages et hameaux de notre territoire.

Différentes prestations seront mises en place soit une livraison à domicile, soit sur la place du village avec la possibilité de faire des précommandes.

L'épicerie de village mettra les exploitations locales , les produits locaux et les productions artisanales en avant.

Nous avons débattu de ce projet en Conseil Municipale et décidé d' apporter notre soutien.

Si vous le souhaitez, vous pouvez remplir le questionnaire et le déposer en mairie.

Vous avez la possibilité de répondre en ligne à ce questionnaire en scannant le QR code ci-dessus





Cette épicerie ambulante a pour but de réinstaurer un service de proximité ainsi qu'un lien social grâce à la tournée dans les villages.

Elle mettra en valeur les exploitations locales, les productions artisanales, les produits locaux de saisons.

Merci pour vos réponses *Aurèlie*

1. Seriez-vous intéressé par le passage d'une épicerie ambulante ?
 - Oui
 - Non

2. Quel(s) jour(s) souhaiteriez-vous que le camion s'arrête près de chez vous ?
 - Lundi
 - Mardi
 - Mercredi
 - Jeudi
 - Vendredi
 - Samedi

3. Quelle serait la tranche horaire souhaitée ?
 - 9h00 – 10h00
 - 10h00 – 11h00
 - 11h00 – 12h00
 - 12h00 – 13h00
 - 13h00 – 14h00
 - 14h00 – 15h00
 - 15h00 – 16h00
 - 16h00 – 17h00
 - 17h00 – 18h00

4. Sur quelle commune Habitez-vous ?
 -

5. Ou souhaiteriez-vous que le camion s'arrête ?
 - Place du village
 - A domicile

6. Le camion proposera différents produits locaux. Quels produits souhaiteriez-vous y trouver ?
 - Légumes
 - Fruits
 - Pains/viennoiseries/gâteaux
 - Fromages
 - Viandes
 - Epicerie
 - Autres

7. Quelle serait la fréquence de vos achats au camion par semaine ?
 - 1 fois
 - 2 fois

8. Quel serait le montant moyen de votre panier par visite ?
 - 0 à 10 €
 - 10 à 20 €
 - Plus

9. Moyen de paiement souhaité ?
 - Espèces
 - Chèques
 - CB

10. Quelle est votre tranche d'âge ?
 - 20 - 30 ans
 - 30 - 40 ans
 - 40 – 50 ans
 - 50 – 60 ans
 - + 60 ans

11. Vous êtes
 - Un homme
 - Une femme

12. Vous voulez rester informé ? Laissez votre adresse mail.
 -

lepiceriedevillage@gmail.com

ne pas jeter sur la voie publique MERCI